

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

**DELIBERATION N°BC/2016.00442**

**MARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PREPAIEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE FIRMINY ET DE SAINT-GENEST-LERPT - LOT 1 - AVENANT N°2 AU MARCHE N°2016 PATR 31**

Le Bureau communautaire a été convoqué le 07 octobre 2016

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de présents : 35

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de voix : 37

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, M. Eric BERLIVET, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Christian FAYOLLE, M. Luc FRANCOIS, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Raymond JOASSARD, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

M. Bernard LAGET donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,

M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Paul CELLE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Daniel JACQUEMET, M. Yves LECOCQ, M. Michel MAISONNETTE, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

**Secrétaire de Séance :**

M. Rémy GUYOT

**REÇU EN PREFECTURE**

**Le 25 octobre 2016**

**VIA DOTELEC - iXBus**

042-244200770-20160912-D20160044210-DE

DATE D'AFFICHAGE :20161025

## **DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2016**

### **MARCHE DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE PREPAIEMENT SUR LES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DE FIRMINY ET DE SAINT-GENEST-LERPT - LOT 1 - AVENANT N°2 AU MARCHE N°2016 PATR 31**

Par décision n°2016.00019 du 14 janvier 2016, Monsieur le Président de Saint-Etienne Métropole a autorisé la signature du marché n°2016 PATR 31, pour un montant estimé à 44 286,93 € HT, relatif à la mise en place d'un système de prépaiement sur les aires d'accueil des gens du voyage de Firminy et Saint-Genest-Lerpt.

Le marché a été attribué à la société ATYS, sise 40 impasse des deux Crastres, 33260 La Teste de Buch, qui présentait l'offre économiquement la plus avantageuse.

Il est rappelé que le marché a été complété par un avenant n°1 précisant qu'il était plus urgent d'équiper l'aire d'accueil des gens du voyage de Rive-de-Gier plutôt que celle de Firminy.

Des travaux supplémentaires de fourniture et de pose de compteur, non prévus à la décomposition de prix global et forfaitaire du marché, s'imposent pour le bon fonctionnement du système de prépaiement des aires. Il est donc nécessaire de conclure un avenant n°2 pour intégrer ces nouvelles données.

L'incidence financière étant une augmentation de la décomposition des prix globaux et forfaitaires de 2 566,00 € HT. Cet avenant n°2 ayant pour effet une augmentation du marché supérieur à 5 %, il appartient au Bureau d'en autoriser la passation.

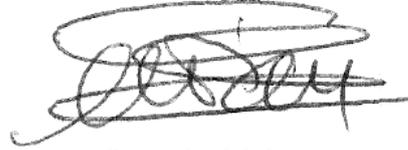
Un exemplaire de l'avenant n°2 est annexé au présent rapport.

#### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **approuve la passation d'un avenant n°2 au marché n°2016 PATR 3,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer l'avenant n°2 au marché n°2016 PATR 31 conclu avec la société ATYS,**
- **les dépenses correspondantes seront imputées au budget général 2016 opération 278.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written over a horizontal line.

**Gaël PERDRIAU**